

Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO

1. Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO

Mesdames, Messieurs,

Notre collègue Jean WILLOT est décédé. Il a mis fin à ses jours pour des raisons directement liées à l'exercice de son métier. Concernant cette affaire, la FNEC FP-FO souhaite que le CHSCT local puisse mener son enquête pour établir l'arbre des causes et prendre les mesures de prévention qui s'imposent. Nous souhaitons que le ministère prenne en cause cette situation comme un accident de service avec les conséquences de droits.

Plus généralement, la FNEC FP-FO tire la sonnette d'alarme sur les réformes en cours et les conséquences sur les personnels. A ce jour, ministre après ministre aucune réponse n'est apportée.

Cela fait plus de 4 mois que dans notre pays se succèdent manifestations et grèves. La contestation sociale ne faiblit pas. Chaque semaine, ce sont des dizaines de milliers qui manifestent. Les grèves se multiplient également.

Et pourtant le Président de la République et le gouvernement ne voient rien et n'entendent rien. Ils restent droits dans leurs bottes. Ils multiplient les projets de loi contre les droits collectifs, les services publics, les libertés : la Loi Santé contre les hôpitaux, le projet de Loi contre la Fonction Publique, la contre-réforme des retraites à venir, la loi «Ecole de la Confiance», la réforme de l'assurance chômage, la loi « anti-casseurs » qui est en fait une loi contre la liberté d'expression et de manifestation, le gel des salaires et des pensions. Et dans le même temps, les bénéfices et dividendes versés aux actionnaires explosent...

Le 19 mars, des centaines de milliers de salariés du public et du privé étaient dans la rue, répondant à l'appel à la grève public-privé. Un même constat dans toute la France, la présence des enseignants des premier et second degrés était importante dans les cortèges. Ils veulent le retrait de la loi pour une « école de la confiance », ils veulent stopper toutes les contre-réformes.

Depuis des mois, les personnels exigent le retrait de la réforme du lycée, du baccalauréat, de Parcoursup, le retrait de la 2^{ème} heure supplémentaire «non refusable», l'augmentation des salaires, le maintien du Code des pensions civiles et militaires. Ils ne veulent pas de la destruction de la Fonction publique. Et en plus, il faudrait accepter la loi mal nommée «Ecole de la confiance» qui remet en cause le statut des personnels, donne toute sa place aux expérimentations locales : en somme, plus de règles, plus d'Ecole de la République ?

C'est dans cette situation que le gouvernement a choisi l'escalade dans la répression : les déclarations d'Edouard Philippe au lendemain de la manifestation des gilets jaunes, le déploiement de la force «Sentinelle» dans les manifestations et les violences policières représentent un basculement inacceptable...

Cela se décline dans l'Education nationale par la répression violente contre les personnels rassemblés le 19 mars devant le rectorat de Toulouse aspergés de gaz lacrymogènes ; par l'article 1^{er} de votre loi sur «l'Ecole de la Confiance» qui porte atteinte aux libertés individuelles et aux libertés syndicales en visant à faire taire toute critique de la politique ministérielle. La FNEC FP-FO a demandé le retrait de la note de Monsieur le Directeur Général des Ressources Humaines envoyée aux Recteurs et aux DASEN qui brandit la menace de «faute professionnelle» à l'encontre des professeurs - tant sur les évaluations en CP, CE1 et 6^{ème}, que sur la notation des copies des élèves.

.../...

Ni les menaces, ni les tentatives d'intimidation, pas plus que l'arbitraire permis par le PPCR pour l'avancement, ne feront accepter aux personnels la casse du statut de fonctionnaire d'Etat, la suppression de milliers d'écoles, la disparition de la Maternelle, la liquidation de notre régime particulier de retraite et la poursuite du blocage de nos salaires.

Dans l'enseignement, la mobilisation est déjà largement engagée. Le 19 mars des Assemblées générales massives de grévistes se sont réunies pour décider la reconduction de la grève pour l'abandon de la loi sur l'Ecole de la Confiance. La FNEC FP-FO les soutient et appelle à la manifestation samedi 30 mars pour le retrait total de la Loi, avec les fédérations CGT, Sud et FAEN, et les syndicats de la FSU. Nous soutenons les actions et les reconductions de la grève, décidées par les personnels en AG avec leurs syndicats. Nous appelons à les amplifier, à poursuivre le mouvement engagé et, dans ce processus, à faire du 4 avril un point national de convergence, de grève et de manifestations.

Le 21 mars, ils étaient 80% de grévistes au rectorat de Rouen et 50% à Caen, 250 en manifestation contre la fusion des académies de Rouen et Caen, à l'appel de la FNEC FP-FO, la CGT, la FSU, l'UNSA et la CFDT. Les 18 postes supprimés à la rentrée 2018 ainsi que les 31 prévus à la rentrée 2019 dans ces deux académies démontrent bien la casse du service public qui s'accélère. Cette «expérimentation» est un véritable «laboratoire d'essai» de fusion pour l'ensemble des autres académies.

La confédération FO a écrit au Premier ministre pour demander l'arrêt de ce projet de fusion. Nos syndicats FO des académies de Caen et de Rouen ont adressé un courrier au ministre le 5 février demandant à être reçus en urgence. Madame la Secrétaire Générale convoque une nouvelle réunion "informelle" sur la réforme territoriale dans une semaine alors que nous n'avons aucune réponse à nos courriers.

Aujourd'hui, la situation est explosive. En adressant une alerte sociale au ministre, nous prenons nos responsabilités. La vôtre est de répondre aux revendications des personnels et de renoncer au passage en force.

La loi «Ecole de la Confiance» et la fusion des académies sont en parfaite cohérence avec le projet de loi dit de «Transformation de la Fonction publique», présenté en Conseil des ministres le 27 mars, malgré le vote «contre»

exprimé par toutes les organisations syndicales lors de la séance du Conseil commun de la Fonction publique.

En développant toujours plus la contractualisation, en remplaçant des fonctionnaires par des contractuels, en développant la précarité et en préparant ainsi la privatisation de missions publiques, le gouvernement fait bien plus que modifier le cadre juridique de l'emploi public.

En réduisant à peau de chagrin le recrutement de fonctionnaires, il modifie notre modèle social, et il affaiblit les valeurs républicaines et l'égalité des droits des usagers. En retirant les compétences de mobilité et d'avancement des CAP, en supprimant les CAP par corps et en supprimant les CHSCT, donc en réduisant le nombre d'élus et d'heures de délégation pour les représentants du personnel, il vise à affaiblir les syndicats et le droit de revendiquer en toute indépendance.

De son côté, Force Ouvrière ne se rangera jamais à un syndicalisme intégré à l'appareil d'Etat.

C'est pourquoi nous continuerons à revendiquer et à mobiliser les personnels pour :

- Le retrait de la loi sur l'Ecole de la Confiance
- Le retrait du projet de loi de destruction de la Fonction publique,
- L'arrêt des fusions d'académies, des mutualisations, le maintien des services
- Le maintien du Code des pensions civiles et militaires et de tous les régimes
- L'augmentation des salaires, des minima sociaux et des pensions
- Le retrait de la loi anti-manifestation et l'arrêt de la répression

Enfin, nous renouvelons nos demandes faites lors du dernier CTM :

- Nous souhaitons avoir le bilan des campagnes d'évaluation et de titularisation des personnels enseignants pour l'année 2018.
- Nous demandons que les stagiaires fonctionnaires et les étudiants en ESPE soient dispensés de contribution vie étudiante et campus et que la somme leur soit remboursée.